

Ecrit par le 20 décembre 2025

Avignon et Vaucluse : Colère paysanne contre le Mercosur



Ce vendredi à Avignon, les agriculteurs se sont mobilisés contre l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur. Une action éclair et déterminée, reflet d'un malaise profond qui traverse l'ensemble des filières agricoles françaises, confrontées à une crise économique, sociale et sanitaire sans précédent.

Dès les premières heures de la matinée, les tracteurs ont convergé vers Avignon. En toile de fond, un mot d'ordre clair : dire non à un accord jugé destructeur pour l'agriculture française. « Toutes les filières sont en crise », alerte Christian Borde, exploitant agricole à Apt, engagé en Vaucluse et dans les Alpes-de-

Ecrit par le 20 décembre 2025

Haute-Provence. Lavande, lavandin, céréales, vigne ou cultures fourragères : aucun secteur n'est épargné selon lui.

Pas d'accords avec le Mercosur

Au cœur des inquiétudes, bien sur, l'accord Mercosur, qui ouvrirait davantage le marché européen aux productions agricoles sud-américaines. Pour les manifestants, il incarne une concurrence jugée déloyale : normes sanitaires moins strictes, traçabilité insuffisante, coûts de main-d'œuvre incomparables. « Nous produisons des aliments tracés, de qualité, respectant des règles strictes, pendant que des produits importés pourraient contenir des substances interdites chez nous », dénoncent-ils. Un paradoxe d'autant plus mal vécu que la France, jadis excédentaire, ne couvrirait plus aujourd'hui qu'environ 30% de ses besoins alimentaires.

Une crise économique et humaine

Dépôts de bilan, exploitations asphyxiées par des prix de vente inférieurs aux coûts de production, pression constante de la grande distribution : le modèle agricole vacille. En filigrane, un drame silencieux : celui de la détresse psychologique. « Les suicides d'agriculteurs augmentent, mais restent tus », regrette Christian Borde, également engagé auprès de la MSA (Mutuelle sociale agricole). Une souffrance diffuse, nourrie par l'endettement et le sentiment d'abandon.

Ecrit par le 20 décembre 2025



Copyright MMH

Produits naturels contre produits de synthèse

Certaines filières cristallisent particulièrement les tensions. Les producteurs de lavande et de lavandin, en crise depuis six ans, s'inquiètent de l'évolution de la réglementation européenne sur les substances naturelles. Le classement potentiel des huiles essentielles comme allergènes, voire cancérogènes, contraste avec la tolérance accordée aux produits de synthèse, pourtant largement dominants sur le marché mondial. « Une distorsion qui menace, selon eux, l'avenir d'une production emblématique du territoire, expose Christian Borde. Nous produisons environ 1 400 tonnes d'huiles essentielles en France de plantes à parfum, alors que les produits de synthèse représentent 24 000 tonnes. Ca va être la mort de la production française. »

Difficultés structurelles et crises sanitaires

À ces difficultés structurelles s'ajoutent des crises sanitaires. Les éleveurs bovins redoutent la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), détectée fin juin dernier, en Savoie. L'absence de vaccination obligatoire et les abattages massifs alimentent un sentiment d'injustice, alors même que

Ecrit par le 20 décembre 2025

des viandes issues de pays concernés par la maladie continuent d'entrer sur le territoire européen.

Une colère maîtrisée mais résolue

Les prises de parole se succèdent, portées par une colère maîtrisée mais résolue. Les responsables syndicaux insistent sur la dignité de la mobilisation et préviennent : ce rassemblement n'est qu'un signal. Derrière la contestation du Mercosur, c'est une dénonciation plus large d'un système jugé intenable : normes toujours plus contraignantes, négociations commerciales opaques, marges captées par les intermédiaires, et agriculteurs exclus des discussions sur les prix.



Christian Borde Copyright MMH

Un monde agricole en bout de souffle

À Avignon, la manifestation paysanne a fait entendre une alarme claire : celle d'un monde agricole à bout

Ecrit par le 20 décembre 2025

de souffle, refusant d'être la variable d'ajustement des politiques commerciales internationales. Au-delà du rejet du Mercosur, les agriculteurs réclament une reconnaissance concrète de leur rôle stratégique : nourrir la population, entretenir les territoires et garantir une alimentation saine. Une mobilisation qui, à en croire les syndicats, pourrait bien se prolonger dès le début de l'année prochaine si aucune réponse structurelle n'est apportée.

Mercosur : de quoi parle-t-on exactement ?

Le Mercosur est un marché commun sud-américain qui regroupe principalement le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Depuis plus de 20 ans, l'Union européenne négocie avec ces pays un accord de libre-échange visant à faciliter les échanges commerciaux, notamment industriels et agricoles. Concrètement, l'accord prévoit une baisse importante des droits de douane sur de nombreux produits, dont la viande bovine, la volaille, le sucre, l'éthanol ou encore certaines céréales.

Un très mauvais deal pour les paysans français

Pour les agriculteurs européens, et français en particulier, cet accord pose un problème majeur de concurrence réglementaire. Les productions agricoles des pays du Mercosur ne sont pas soumises aux mêmes normes sanitaires, environnementales et sociales que celles imposées en Europe : usage de pesticides interdits dans l'UE (Union Européenne), traçabilité plus faible, coûts de main-d'œuvre très inférieurs.

Ecrit par le 20 décembre 2025



Copyright MMH

Les syndicats agricoles

Les syndicats agricoles dénoncent ainsi une distorsion de concurrence, estimant que l'accord favoriserait surtout les grandes industries agroalimentaires et les centrales d'achat, au détriment des producteurs et, à terme, de la souveraineté alimentaire européenne.

La Dermatose nodulaire contagieuse : une menace sanitaire pour l'élevage

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale qui affecte les bovins. Transmise principalement par des insectes piqueurs (moustiques, mouches), elle provoque fièvre, lésions cutanées, amaigrissement et pertes de production, sans danger direct pour l'homme. Jusqu'à récemment cantonnée à certaines régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud, la maladie a été détectée fin juin en Savoie, suscitant une vive inquiétude chez les éleveurs français.

La stratégie sanitaire

La stratégie sanitaire repose aujourd'hui sur l'abattage des animaux infectés, la mise sous surveillance et

Ecrit par le 20 décembre 2025

la restriction des mouvements de troupeaux. Les organisations agricoles critiquent toutefois l'absence de vaccination obligatoire préventive et redoutent des abattages massifs, vécus comme un gaspillage économique et animal. Dans le même temps, Christian Borde dénonce une incohérence : alors que leurs troupeaux sont bloqués et invendables, des viandes importées de pays où la maladie est présente, continuent d'entrer sur le marché européen, alimentant un sentiment d'injustice et d'abandon.



Copyright MMH

Suicide chez les agriculteurs : des chiffres alarmants

En France, les agriculteurs présentent un risque de suicide supérieur de 46% à celui de l'ensemble de la population active. Pour les chefs d'exploitation non-salariés, ce sur-risque atteint environ 70 à 80%, selon les périodes étudiées par la Mutualité sociale agricole (MSA). Les données consolidées de la MSA et de Santé publique France estiment qu'un agriculteur se donne la mort tous les deux jours en moyenne. Un chiffre qui, malgré les dispositifs de prévention, reste stable depuis plusieurs années. Plus de 90% des suicides concernent des hommes, principalement âgés de 40 à 65 ans, souvent à la tête d'exploitations

Ecrit par le 20 décembre 2025

fragilisées économiquement.

Les causes ?

L'endettement chronique ; Des revenus inférieurs aux coûts de production ; La pression administrative et réglementaire ; L'isolement social ; Les crises sanitaires ou climatiques : la détresse agricole résulte d'un enchevêtrement de facteurs économiques, sociaux et psychologiques.

Vaucluse : une souffrance aux chiffres tabous

Il n'existe pas de données rendues publiques et détaillées spécifiques au Vaucluse. Les acteurs de terrain (MSA, syndicats, chambres d'agriculture) évoquent toutefois une détresse bien réelle, comparable à celle observée dans d'autres territoires agricoles, avec une difficulté persistante à rendre ces chiffres visibles.
Mireille Hurlin

Saint-Rémy-de-Provence : les événements taurins stoppés net jusqu'au 4 novembre

Ecrit par le 20 décembre 2025



Face à la progression de la Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) sur le territoire français, le ministère de l'Agriculture renforce les restrictions. À [Saint-Rémy-de-Provence](#), toutes les manifestations taurines sont suspendues jusqu'au 4 novembre inclus, une mesure exceptionnelle destinée à endiguer la propagation de cette maladie affectant les bovins.

La fièvre monte d'un cran dans le monde taurin. En raison de la multiplication des foyers de [Dermatose Nodulaire Contagieuse](#) (DNC) détectés ces dernières semaines en France, le ministère de l'Agriculture a publié le 17 octobre un nouvel arrêté imposant des restrictions strictes sur tout le territoire métropolitain. Objectif : contenir cette maladie virale qui touche principalement les bovins, zébus et buffles d'eau.

Annulation des événements

À Saint-Rémy-de-Provence, ces mesures se traduisent par l'annulation pure et simple des événements taurins prévus dans les prochains jours. Le Trophée des jeunes aficionados, initialement programmé le vendredi 24 octobre, ne pourra pas avoir lieu. Même sort pour la course camarguaise catégorie "Avenir", prévue le samedi 1er novembre. Une déception pour les passionnés, mais une nécessité sanitaire selon les autorités locales.

Ecrit par le 20 décembre 2025

Interdiction de transports et rassemblements

Car au-delà des arènes, l'arrêté ministériel interdit tout transport, rassemblement ou manifestation impliquant des animaux sensibles à la DNC jusqu'au 4 novembre 2025. Les mouvements d'animaux vers d'autres États membres de l'Union européenne ou vers des pays tiers sont également suspendus. Des contrôles routiers renforcés ont été mis en place pour s'assurer du strict respect de ces dispositions, notamment sur les véhicules transportant du bétail.



Copyright Fréépik

Plusieurs régions de France touchées

Le dispositif ne s'arrête pas là : une nouvelle zone réglementée vient d'être instaurée couvrant les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, où les marchés et centres de rassemblement d'animaux sont désormais interdits, à l'exception de ceux destinés directement à l'abattoir. Pour les éleveurs comme pour les amateurs de traditions taurines, ces mesures représentent un coup d'arrêt brutal. Mais les autorités rappellent qu'elles sont indispensables pour freiner la propagation du virus et préserver la santé du cheptel français. En attendant le 4 novembre, Saint-Rémy-de-Provence devra donc faire une pause forcée dans sa saison taurine, un sacrifice nécessaire au nom de la sécurité sanitaire.

Situer les foyers

En France, le premier cas a été diagnostiqué en juin 2025, en Savoie, avec l'abattage de 143 bovins. En date du 20 octobre 2025, 88 foyers ont été détectés en France, répartis dans six départements : Savoie

Ecrit par le 20 décembre 2025

(32 foyers répartis sur les communes d'Entrelacs, Hauteluce et Chindrieux), Haute-Savoie (44 foyers répartis sur les communes de Rumilly, Massingy, Marigny-Saint-Marcel, Faverges-Seythenex, Saint-Ferréol, Les Combes-Seythenex, Boussy, Val-de-Chaise, Moye et Giez), Ain (3 foyers répartis à Culoz, Injoux-Génissiat et Neuville-les-Dames), Rhône (1 foyer à Saint-Laurent-de-Chamousset), Jura (4 foyers dans la commune d'Ecleux) et Pyrénées-Orientales (4 foyers répartis dans les communes d'Oms, La Bastide, Valmanya, Baillestavy). Ces foyers concernent 57 élevages.

En savoir plus

Dès le 1er cas identifié, l'abattage du troupeau est obligatoire ce qui suscite des débats chez les éleveurs qui préconisent des mesures moins drastiques comme la mise en isolement temporaire. Le virus se propage par piqûres d'insectes comme les mouches et les moustiques. La lutte contre la maladie repose sur le dépeuplement des foyers, la vaccination, la surveillance, le contrôle des insectes vecteurs du virus et des mesures de biosécurité.

Appel à candidatures, Prix national de l'agrobiodiversité animale 2022

Ecrit par le 20 décembre 2025



Après la vache Bleue du Nord, la vache Maraîchine et le mouton Belle-Île, tous trois primés en 2021 grâce au travail de structures engagées, qui seront les lauréats de la 10^e édition de ce prix ?

Pour la 10^e année consécutive, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, remis conjointement par la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale et soutenu par le ministère de l'Agriculture, mettra à l'honneur des éleveurs, des associations de passionnés, des conservatoires régionaux de races, des groupements agricoles, qui s'engagent au quotidien pour protéger la biodiversité agricole française.

Une vraie reconnaissance

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France : groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif, élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Des prix allant de 7 000 à 15 000€

Ecrit par le 20 décembre 2025

Depuis la création du prix, la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale ont constaté l'effet très positif qu'il a engendré sur les différents projets des lauréats. Pour les soutenir encore davantage, les partenaires ont revalorisé cette année leur dotation de 12 000€. Ainsi le premier prix recevra un chèque de 15 000€, le second de 10 000 € et le troisième de 7 000 €.

A destination de qui ?

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France (groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif), élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Jusqu'au 17 janvier 2022

Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du patrimoine [lien en cliquant ici](#). Le prix 2022 sera remis mi-mai 2022 à l'occasion de la Journée des races menacées et de la Journée internationale pour la biodiversité.



La vache Maraîchine, Association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies

Ecrit par le 20 décembre 2025

humides des Pays de la Loire, 2e prix 2021. DR

En savoir plus

Biodiversité : les animaux de la ferme eux aussi menacés

Lorsque l'on évoque le sujet de la biodiversité, il est fréquent de penser à la préservation des animaux sauvages ou de celle des coraux par exemple, mais plus rarement à celle des animaux de la ferme. Pourtant, il devient urgent de les prendre en considération car nos écosystèmes ne peuvent survivre sans eux.

L'extinction des races domestiques

Sur les 7 745 races d'animaux d'élevage répertoriées dans le monde, plus d'un quart est menacé d'extinction. En France, ce sont plus de 30% de ces races qui sont en voie de disparition. Maintenir une diversité des ressources génétiques animales s'avère donc primordial, a fortiori lorsque la production animale mondiale repose sur une quarantaine d'espèces, dont une poignée seulement fournit la grande majorité de viande, de lait et d'œufs que nous consommons. Face aux nouveaux défis sanitaire, climatique et environnemental, cette biodiversité génétique constitue une richesse à préserver.

Mobilisation

Afin de préserver les races domestiques animales à faible effectif dans nos régions, des éleveurs se mobilisent pour valoriser cette richesse naturelle : développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, vente directe au consommateur, fabrication de produits cosmétiques... autant d'initiatives que d'éleveurs passionnés.

En 10 ans, plus de 30 races d'élevage françaises mises à l'honneur

Depuis 2012, ce prix a déjà récompensé 28 structures pour leur engagement dans la préservation et la valorisation de la biodiversité agricole française ([liste des lauréats des éditions précédentes disponible en cliquant ICI](#)). Chaque année, les candidats sont jugés selon trois critères majeurs : la valeur économique de leur projet, son impact social ou environnemental sur son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

MH

Ecrit par le 20 décembre 2025



Le Mouton de Belle-Île, Association Denved ar Vro, Moutons des Pays de Bretagne, Pays de la Loire, 3e prix 2021. DR